

Molsheim / Conférence sur les retraites**« La réforme actuelle n'est qu'une étape »**

« **Actualité de la protection sociale** » avec en première ligne, la réforme des retraites, a été le thème de l'intervention de **Bruno Chrétien**, dirigeant de la **Société Factorielles** et spécialiste en questions économiques et sociales, l'autre jour à la **Monnaie de Molsheim**.

Le hasard du calendrier coïncidait avec la journée de manifestations contre les modifications portées par le gouvernement Fillon. Devant une assemblée composée en grande partie de cadres d'entreprises, le conférencier a passé en revue, sur le plan technique, les enjeux démographiques et financiers de la réforme. « Les chiffres sont clairs, nets et précis », a-t-il indiqué d'entrée. Au cœur de sa démonstration, l'allongement sans précédent de la durée de vie. En 1950, l'espérance de vie était de 66 ans, en 2010, elle est de 77,8 ans pour les hommes et de 84,5 ans pour les femmes. « Cela se paye », a lancé Bruno Chrétien. Autres facteurs déterminants dans les difficultés pour réformer le système des retraites : le vieillissement de la population. 30 % des Français auront plus de 60 ans en 2035.

Avec la génération du papy-boom (1947), les départs en retraite explosent. 500 000 départs en 2004, 750 000 entre 2009 et 2020. « Les retraités ont d'ores et déjà pris le pouvoir », affirme le spécialiste. Bruno Chrétien n'hésite pas à bousculer le socialement correct : « Les retraités n'ont pas assez payé comme actifs par rapport à ce qu'ils reçoivent aujourd'hui. On a fait l'inverse de nos voisins européens ». Entrée tardive dans la vie active (études longues, les jeunes restent installés chez leurs parents) et sortie trop tôt (retraite à 60 ans, départ pour les 58 ans). « Le résultat a été que les seniors bénéficient d'une durée de retraite plus longue que leur durée de travail actif. Une solution possible. Aligner la CSG des retraités sur celle des actifs, mais risqué, le poids électoral étant important », ajoute-t-il.

Le conférencier confirme également que la réforme actuelle n'est qu'une étape. En 2018, le Fonds de Réserve des Retraites (FRR) de 20 milliards d'euros sera épuisé, on assistera alors au basculement progressif d'une partie des cotisations chômage vers les contributions retraites. Deux constats

d'inégalité : en raison des interruptions de carrière et des écarts salariaux avec les hommes, les femmes ne cotisent pas assez pour avoir une retraite pleine. Pour les carrières pénibles, ceux qui vivent le moins longtemps cotisent davantage qu'ils ne reçoivent. Une bonne nouvelle tout de même, le maintien du système par répartition ; moins aléatoire que la capitalisation. Après la réforme, en 2020, les mesures d'âge devraient rapporter, selon le gouvernement, près de 21 milliards d'euros. Enfin, Bruno Chrétien, faisant référence à l'opposition des partenaires sociaux, fait remarquer que, « le taux de syndicalisation étant de 8 % en France, les syndicats, sauf dans la fonction publique, pèsent à la marge ».

R.H.